



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 5021154

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 - 365j/365

N/REF : 19/02/2025 9H30 C:004400 I:23894  
V/REF : ACCORD MAIL  
V/Email reçu le Mercredi 19/02/2025 à 9H30

SDC Le Pré Gauthier  
C/O REGIE PAUTET  
Résidence les Ormes  
86TER, AVENUE JEAN JAURES  
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LE PRE GAUTHIER  
11A/B/C/D RUE ARISTIDE BRIAND  
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 28 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR  
LOCALISATION : ALLEE N11 - BAT B - LOGEMENT DE M FREI/VILLARD TEL06 99396283  
LOGEMENT AU RDC  
MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT WC  
Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 19/02/2025 A 20H30 :  
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M FREI  
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 5 METRES DE RESEAU EAUX VANNES A PARTIR  
DU TOILETTE  
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : CS AB Email envoyé le 20/02/25 à 07H56 Mme N. PUDDU

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif     | N°BT | P.U. HT |       |
|----------|---------------------------------------|------|---------|-------|
| 1,00     | Prise en charge technique dispatching | 2    | 29,12   | 29,12 |



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5021154**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif   | N°BT | P.U. HT |               |
|--------------------------|-------------------------------------|------|---------|---------------|
| 2,00                     | H. Personnel + RIDGID K50 le 19/02  | 2    | 121,34  | 242,68        |
| 2,00                     | Sup.H.50%-Déb.K50 +17h/20h-Sa 7/12h | 2    | 60,67   | 121,34        |
| TOTAL H.T. ....          |                                     |      |         | 393,14        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                     |      |         | 39,31         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                     |      |         | <u>432,45</u> |

**Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

ADMINISTRATION D'IMMEUBLES R.PAUTET  
LES ORMES 86 TER AVENUE JEAN JAURES  
69800 SAINT PRIEST  
Tel : 04.78.20.04.20  
S.A Capital 39.900 €- Siren 972-500-979  
Régie-Syndic-Courtage assurance-Transaction  
[syndic@regiepautet.fr](mailto:syndic@regiepautet.fr)

Société SERVIMO  
101 Avenue P Marcellin  
69120 VAULX en VELIN

Tel 04.78.79.36.36  
Email [centreappels@servimo.fr](mailto:centreappels@servimo.fr)

Le 19/02/2025

### ***DEMANDE D'INTERVENTION- ORDRE DE SERVICE***

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais :

**LE PRE GAUTHIER  
11 rue Aristide Briand  
69800 SAINT PRIEST**

Sur place, vous voudrez contacter et faire signer le bon d'intervention qui devra être annexé à la facture par

Monsieur/madame :  
Allée :  
Rue :  
Téléphone :

#### **Objet de votre intervention :**

**Bien vouloir intervenir chez Mr FREI/VILLARD, bâtiment B; tél : 06.99.39.62.83 pour refoulement wc**

LES CLEFS SONT DISPONIBLES A L'AGENCE SUR RDV OBLIGATOIRE

Comptant sur une prompt intervention de votre part

Cordialement

La présente demande devra IMPERATIVEMENT être jointe à votre facture, faute de quoi, nous ne pourrons en assurer le règlement.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NOUS FAIRE UN RETOUR D'INTERVENTION DES QUE LE TRAVAIL EST TERMINE**, ce par courriel

***Le Syndic***

*Nota le diagnostic amiante est consultable en nos bureaux.*

*Vous voudrez bien prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la réalisation des travaux conformément aux règles et principes applicables à votre métier et conditions particulières du présent chantier y compris les mesures de protections contre le COVID 19*